

Pape Innocent III

Lettre Eius exemplo à l'archevêque de Tarragone

La profession de foi prescrite aux Vaudois

18 décembre 1208

Que tous les croyants sachent que moi, Durant de Osca... et tous nos frères, nous croyons de notre cœur, nous reconnaissons par la foi, nous confessons de notre bouche et nous affirmons par ces mots simples :

Le Père et le Fils et l'Esprit Saint sont trois personnes, un seul Dieu, et toute la Trinité est cœssentielle, consubstantielle, coéternelle et toute- puissante, et chacune des personnes dans la Trinité est pleinement Dieu, comme il est contenu dans le " Je crois en Dieu " (30 ; 150 ; 75).

Nous croyons également de notre cœur et confessons de notre bouche que le Père et le Fils et l'Esprit Saint, un seul Dieu dont nous parlons, a créé, a fait, gouverne et ordonne toutes choses corporelles et spirituelles, visibles et invisibles.

Nous croyons que l'auteur du Nouveau et de l'Ancien Testament est un seul et même : Dieu qui, comme il est dit, demeurant dans la Trinité, a créé toutes choses de rien ; et que Jean Baptiste a été envoyé par lui, saint et juste, et rempli de l'Esprit Saint dans le sein de sa mère.

Nous croyons de notre cœur et nous confessons de notre bouche que l'Incarnation ne s'est pas faite dans le Père ni dans l'Esprit Saint, mais dans le Fils seulement ; de sorte que celui qui était en divinité le Fils de Dieu le Père, était, en humanité, le Fils de l'homme, vrai homme de la mère, ayant une vraie chair des entrailles de la mère et une âme humaine raisonnable ; en même temps des deux natures, c'est-à-dire Dieu et homme, une seule personne, un seul Fils, un seul Christ, un seul Dieu avec le Père et l'Esprit Saint, auteur de tout et qui dirige tout, né de la Vierge Marie d'une vraie naissance de chair ; il a mangé et bu, il a dormi, et fatigué après la route, il s'est reposé ; il a souffert d'une vraie Passion de sa chair, est mort de la vraie mort de son corps, et est ressuscité de la vraie Résurrection de sa chair et d'un vrai retour de l'âme au corps ; dans cette chair, après avoir mangé et bu, il est monté au ciel, siège à la droite du Père, et il viendra en elle pour juger les vivants et les morts.

Nous croyons de notre cœur et confessons de notre bouche une seule Eglise, non celle des hérétiques, mais la sainte Eglise romaine, catholique, apostolique, en dehors de laquelle nous croyons que personne n'est sauvé.

De même nous ne rejetons d'aucune manière les sacrements qui sont célébrés en elle, et auxquels l'Esprit Saint coopère par sa vertu inestimable et invisible, même s'ils sont

administrés par un prêtre pécheur, du moment que l'Eglise le reconnaît ; et nous ne méprisons pas non plus les actes ecclésiastiques et les bénédictions accomplies par lui, mais nous les acceptons d'un cœur bienveillant comme s'ils venaient du plus juste des hommes, car la malice d'un évêque ou d'un prêtre ne nuit ni au baptême d'un enfant, ni à la consécration de l'eucharistie, ni aux autres offices ecclésiastiques célébrés pour leurs sujets.

Nous approuvons donc le baptême des enfants, et s'ils sont morts après le baptême, avant d'avoir commis des péchés, nous confessons et croyons qu'ils sont sauvés ; et nous croyons que dans le baptême tous les péchés sont remis, aussi bien le péché originel qui a été contracté que ceux qui ont été commis volontairement.

Nous estimons que la confirmation faite par l'évêque, c'est-à-dire l'imposition des mains, est sainte et doit être reçue avec vénération.

Nous croyons fermement et inébranlablement d'un cœur sincère, et nous affirmons simplement par nos paroles pleines de foi, que le sacrifice, c'est-à-dire le pain et le vin, est, après la consécration, le vrai corps et le vrai sang de notre Seigneur Jésus Christ, et que rien de plus n'y est accompli par un bon prêtre et rien de moins par un mauvais prêtre, car cela n'est pas réalisé par le mérite de celui qui consacre, mais par la parole du Créateur et la vertu de l'Esprit Saint. C'est pourquoi nous croyons et confessons fermement que personne si honnête, si religieux, si saint, et si prudent qu'il soit, ne peut ni ne doit consacrer l'eucharistie ni réaliser le sacrifice de l'autel, à moins d'être prêtre et ordonné régulièrement par un évêque visible et tangible. Pour cet office, trois choses sont nécessaires, nous le croyons : une personne déterminée, c'est-à-dire un prêtre établi particulièrement pour cet office par l'évêque, comme nous l'avons dit ; ces paroles solennelles qui sont exprimées par les saints Pères dans le canon ; et l'intention de foi de celui qui les profère ; c'est pourquoi nous croyons et confessons fermement que quiconque, sans l'ordination par l'évêque comme nous l'avons dit, croit et prétend pouvoir réaliser le sacrifice de l'eucharistie, est un hérétique ; il participe et a part à la perdition de Coré et de ses complices (Nb 16), et il doit être séparé de la sainte Eglise romaine.

Nous croyons qu'aux pécheurs qui se repentent vraiment le pardon est accordé par Dieu, et c'est avec grande joie que nous sommes en communion avec eux.

Nous vénérons l'onction des infirmes avec de l'huile.

Nous ne nions pas que des mariages charnels doivent être contractés, selon l'Apôtre (1 Co 7), et nous défendons absolument de rompre ceux qui l'ont été régulièrement. Nous croyons et confessons qu'un homme peut aussi être sauvé avec sa femme, et nous ne condamnons pas non plus les secondes et d'autres noces.

Nous ne réprouvons d'aucune manière la consommation de viandes. Nous ne condamnons pas le serment, bien plus, nous croyons d'un cœur sincère qu'il est permis de jurer selon la vérité, le jugement et la justice.

(addition de 1210 : Au sujet du pouvoir séculier, nous affirmons qu'il peut, sans péché mortel, exercer un jugement portant effusion de sang, pourvu que, pour exercer la vindicte,

il ne procède pas par la haine mais par un jugement, ni avec imprudence mais avec modération).

Nous croyons que la prédication est très nécessaire et louable, cependant nous croyons qu'elle doit s'effectuer en vertu de l'autorité ou avec la permission du souverain pontife ou des prélats. Mais dans tous les lieux où demeurent des hérétiques manifestes qui renient et blasphèment Dieu et la foi de l'Eglise romaine, nous croyons que nous devons, selon la volonté de Dieu, les confondre par la dispute et l'exhortation, et nous opposer à eux avec la Parole du Seigneur, le front haut et jusqu'à la mort, comme à des adversaires du Christ et de l'Eglise.

Les ordinations ecclésiastiques et tout ce qui est lu ou chanté selon ce qui a été établi, nous l'approuvons avec humilité et nous le vénérons dans la foi.

Nous croyons que le diable n'est pas devenu mauvais de par sa condition, mais par son libre arbitre.

Nous croyons de tout cœur et nous confessons de vive voix la résurrection de cette chair qui est nôtre et non pas celle d'un autre.

Nous croyons et affirmons fermement qu'il y aura aussi un jugement par Jésus Christ et que chacun, selon ce qu'il aura fait dans cette chair, recevra des peines ou des récompenses.

Nous croyons que les aumônes, le sacrifice et d'autres bienfaits peuvent bénéficier aux défunts.

Ceux qui restent dans le monde et possèdent des biens, nous professons et croyons qu'ils seront sauvés s'ils donnent des aumônes et d'autres bienfaits de ce qu'ils possèdent, et s'ils observent les commandements de Dieu. Nous croyons que selon le précepte du Seigneur, les dîmes, les prémices et les offrandes doivent être acquittées aux clercs.